



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction départementale
des territoires

Service Agriculture et du Développement Rural
Affaire suivie par : Guillaume FENAT
Secrétariat de la CDPENAF
Tél : 01 60 56 73 00
Mél : ddt-cdpenaf@seine-et-marne.gouv.fr

Vaux-le-Pénil, le 16 septembre 2022

DDT 77/STAC
Unité Instruction et Conseil ADS
MELUN
A l'attention de
Madame Jocelyne AMOUROUX

AVIS DE LA COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE LA PRÉSERVATION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET FORESTIERS (CDPENAF)

Par courrier, réceptionné le 19 août 2022, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) sur la demande de permis de construire n° 077 005 22 00009, déposée par la SAS AKUO Western Europe and Overseas, représentée par M. Steve ARCELIN pour la création d'une centrale de 8 unités de stockage d'énergie sur le territoire de la commune d'Annet sur Marne.

La commission s'est réunie le jeudi 15 septembre 2022, par visioconférence via Lifesize, pour examiner ce permis de construire, qui a été présenté par le secrétariat de la CDPENAF.

La commission a rendu un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers à cette demande de permis de construire.

La commission regrette néanmoins que ce projet n'ait pas été inclus dans le projet initial de la centrale solaire.

Si cette technologie est appelée à se développer, il est souhaitable qu'elle soit intégrée dès la conception des projets photovoltaïques.

Le directeur départemental des territoires
de Seine-et-Marne

Vincent JECHOUX

DDT de Seine-et-Marne
288, avenue Georges Clemenceau
Parc d'activités
77000 Vaux-le-Pénil